



République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire

Allocution de Son Excellence le Ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'aménagement du territoire, M. Noureddine BEDOUI à l'occasion de la clôture des ateliers de formation des élues locales dans le cadre du programme de coopération entre l'Algérie et l'ONU-Femmes



République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire

Allocution de Son Excellence, le Ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'aménagement du territoire M. Noureddine BEDOUI à l'occasion de la clôture des ateliers de formation des élues locales dans le cadre du programme de coopération entre l'Algérie et l'ONU-Femmes

-----Alger, le 21 octobre 2017-----

بسم الله الرحمن الرحيم و الصلاة و السلام على أشرف المرسلين

- ❖ Excellence Monsieur l'Ambassadeur du Royaume de la Belgique, coordinateur permanent de l'ONU en Algérie
- ❖ Madame la coordinatrice résidente du programme ONU-Femmes en Algérie
- ❖ Honorables, Mesdames les élues
- ❖ Les représentants des institutions nationales
- ❖ Aimables invités,

J'ai l'immense plaisir de présider aujourd'hui la cérémonie de clôture des travaux des ateliers de formation au bénéfice des élues locales dans le cadre du programme de coopération entre l'Etat Algérien et l'Agence onusienne ONU-Femmes, qui intervient dans le cadre de l'effort continu de l'Algérie qui œuvre à élargir la participation sociale, économique et politique de la femme algérienne.

Cette femme, dont l'excellence ne se limite pas à son rôle prééminent actuel, a à travers l'histoire, vu son nom gravé en lettres d'or, de par son engagement pour les causes justes de cette nation, et ce particulièrement durant la glorieuse guerre de libération. Elle était au front, elle soignait et motivait nos hommes pour accomplir leur mission héroïque. Après l'indépendance, pendant de la construction de l'Etat, la femme était présente en force aux côtés des hommes dans ce processus, ce qui a

conduit à l'émergence de son rôle social et économique jusqu'à se frayer une place méritée dans le leadership et la politique.

C'est ce domaine relatif au leadership et à la politique, qui a été consacré avec force par Son Excellence, le Président de la République, Monsieur Abdelaziz Bouteflika. Il y a aujourd'hui, des femmes aux postes de Ministres, Walis, Chefs de Daïra et d'autres cadres au sein de cette nation.

En addition à cela, l'entrée de la femme dans le domaine politique par la voie la plus honorable,

Elle est aujourd'hui députée, Présidente de l'Assemblée populaire communale, élue locale et militante politique ; C'est ce qui a hissé l'Algérie aux premiers rangs en matière de la représentation politique de la femme dans les assemblées élues, et ce aux niveaux continental et régional.

La consécration des droits de la femme par la révision constitutionnelle de 2016 n'aurait pu voir le jour, sans le ferme engagement de Son Excellence, le Président de la République, Monsieur Abdelaziz Bouteflika, qui réaffirme à chaque occasion l'impératif de la sauvegarde de cet acquis. A l'occasion de la journée internationale de la femme, il a invité, dans sa lettre, à se référer à la constitution, dans la poursuite des efforts dans l'ensemble des questions relatives notamment aux relations entre les différentes composantes de la société, la gouvernance, la répartition des pouvoirs ainsi que d'autres principes sur lesquels repose l'Etat. C'est cela qui a permis à l'Algérie de redoubler d'efforts pour élargir son rayonnement sur les régions arabe et africaine, qui n'aurait été possible sans la paix et la sécurité au sein de notre chère patrie.

Le dernier mouvement opéré au sein des corps de walis et Chefs de daïra, témoigne de cette évolution, par la nomination de femmes à des postes supérieurs à la tête de wilayas (3 femmes walis et 2 walis délégués) et de daïras (37 femmes cheffes de daïras) , mais aussi au niveau d'autres postes supérieurs aux niveaux central et local (54) avec un taux d'encadrement de 21% au niveau central et de 5% au niveau local.

En ce qui concerne les élues des assemblées populaires communales et de wilayas, les résultats de l'application de la loi organique n°12-03 du 12 janvier 2012 qui détermine les modalités de l'élargissement de la représentation de la femme dans les assemblées élues étaient positifs avec des taux réalisés lors des élections d'assemblées communales en 2012, de 16,56% (4.119 femmes élues) contre 0,76% en 2007 et de 29,69% (595 femmes élues) contre 6,89% en 2007 pour les assemblées populaires de wilayas.

S'ajoute à cela l'élection de 121 femmes députées lors des dernières élections législatives.

Cette dynamique sera renforcée par la révision des textes législatifs relatifs aux partis politiques, aux élections, aux associations, au code des collectivités locales, mais également l'institution d'une loi de promotion de la démocratie participative. L'ensemble de ces textes seront porteurs d'instruments effectifs de la pluralité politique, de la liberté d'opinion, de la transparence, des pratiques démocratiques, de la participation des citoyennes et citoyens dans l'exécution des politiques publiques au niveau des institutions de base de l'Etat, mais aussi dans l'élaboration de la décision et la définition des priorités de développement dans une approche participative.

Mesdames et Messieurs,

Honorables

Je suis très heureux de constater aujourd'hui, en présidant les travaux de clôture du programme de coopération internationale avec l'agence ONU-Femmes, les fruits de cette profonde transformation du rôle politique de la femme, à travers le succès de cette formation de haut niveau, et je saisis cette occasion pour saluer les efforts responsables du programme ONU-Femmes et leur soutien dans la promotion du travail politique de la femme en Algérie.

Les ateliers que vous avez organisés au profit de 800 femmes élues locales en provenance de 22 wilayas à travers des sessions de formation réparties sur sept wilayas et portant sur la législation nationale en matière politique, les compétences politiques et le leadership féminin, et qui ont été supervisés par des expertes

chevronnées en matière pédagogique afin de permettre aux élues d'acquérir des compétences dans l'expression et la défense de leurs opinions durant les campagnes électorales, pour arriver aux critères de la qualité et de l'effectivité, ce qui a suscité le plus grand intérêt des élues et notamment celles qui désirent se présenter pour les prochains mandats.

Dans le cadre de l'organisation imminente des élections des assemblées populaires communales et de wilayas, qui représentent un pilier supplémentaire au renforcement de l'édifice démocratique et une occasion de réaliser à nouveau une représentation juste de la femme,

Mais également pour valoriser les acquis et l'expérience de l'élue locale qui a réussi à briser les stéréotypes en laissant une bonne impression aux citoyens par son intérêt porté sur les réalités quotidiennes en sa qualité de membre de l'Assemblée populaire communale ou de wilaya ou de Présidente d'une des commissions permanentes des assemblées, grâce à ses convictions et son investissement dans le travail sur le terrain, et cela s'ajoute à son militantisme dans une marche silencieuse :

A cette occasion, je salue toute élue qui a contribué et veillé à l'intérêt de la nation et du citoyen en assurant l'effectivité du système des quotas. Je saisis cette opportunité afin d'annoncer l'institution d'un prix de distinction intitulé «**Le prix annuel de l'élue de l'année**», qui sera attribué chaque année à l'élue locale qui réalisera le meilleur projet de proximité,

Et cela dans la perspective de mobiliser l'énergie et la créativité des élues des assemblées locales, leurs compétences et leurs visions au service des projets de proximité, avec la prise en charge nécessaire par mes services.

Je ne saurai conclure mon intervention sans inviter les électrices à exercer leur devoir le jour du vote et les candidates à faire preuve d'abnégation dans leur travail et leurs ambitions.

Je voudrais également exprimer ma gratitude aux élues qui ont participé aux ateliers de formation qui ont participé aux ateliers de formation et aux expertes formatrices pour leur persévérance dans la transmission du savoir,

Je tiens également à rendre hommage aux cadres et employés de notre département ministériel aux niveaux central et local mais aussi à toute personne qui a participé à la réussite de cette initiative.

J'adresse mes chaleureuses salutations et mes remerciements à nos partenaires onusiens et au Royaume de Belgique en sa qualité de bailleur de fonds de ce programme, et cela confirme que la question de la promotion du statut de la femme dépasse les frontières nationales et représente un défi stratégique pour l'avenir.

Pour conclure, je souhaite toute la réussite et le succès aux travaux de cette rencontre de restitution afin qu'ils tracent des perspectives de coopération fructueuse en matière de promotion des droits politiques de la femme et sa participation effective dans la gestion des affaires locales.

Mes salutations, je vous remercie pour votre aimable attention.